**Fiche de poste du valet / Femme de chambre**

Le valet / femme de chambre a pour fonction le nettoyage et la remise en ordre des chambres et des parties communes d’un établissement hôtelier.

**Activités principales**

* Remise en état des chambres à blanc et en recouche
* Réapprovisionnement des chambres en produits d’accueil et en linge
* Contrôle de l’état des équipements, du linge, du mobilier
* Mise en place du buffet et accueil des clients pour le petit déjeuner
* Mise en place des tables et plateaux

**Compétences principales**

* Identifier les produits et matériels correspondant à chaque activité d’entretien
* Etre autonome dans son travail
* Mettre en œuvre les règles d’hygiène et de sécurité
* Identifier et optimiser l’utilisation des produits et matériels mis à disposition

**Rémunération**

La rémunération tient compte de la taille de l’entreprise, du nombre de chambre et de la localisation de l’établissement.

Fourchette de salaire : 1500€ à 1600€ /mois + avantages– Salaire moyen 1550€

**Certifications principales**

CAP “Services hôteliers”

CQP “Employé(e) d’étages”

Titre professionnel du Ministère du Travail : “Agent d’hôtellerie”

L’accès direct est possible aux personnes n’ayant pas encore d’expérience professionnelle

**Conditions d’exercices**

Capacité à s’adapter à la diversité des entreprises, des clientèles et aux variations des flux d’activité.

Parcours professionnels

Plusieurs types d’évolution sont envisageables :

En continuant d’exercer le même métier : la diversité des entreprises du secteur (taille, catégorie, localisation géographique,…) offre de très nombreuses possibilités aussi bien en France qu’à l’étranger.

En exerçant le même métier mais dans un contexte différent : en établissement de santé par exemple.

Au sein du secteur en se dirigeant vers un autre métier : gouvernante par exemple.